

DEPARTEMENT
DE PALAISEAU

VILLE DE BURES SUR YVETTE

ARRONDISSEMENT
DE PALAISEAU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

CANTON

L'An Deux Mille dix-huit, le 24 Septembre à 19H05, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de Bures-sur-Yvette en séance publique, sous la présidence de Jean-François VIGIER, MAIRE.

DATE DE CONVOCATION
18 septembre 2018

ETAIENT PRESENTS : Irène BESOMBES, Arnaud POIRIER, Anne BODIN, Michel SERBIER, Emmanuelle GILBERT, Yvon DROCHON, Laurence MONSELLIER, Christian DURIX, Séverine LEDUC, Jean-Marc BODIOT, Geneviève GILBERT, Véronique HENRY, Richard VARSAVAUX, Joël ROBICHON, Hélène CACHIER, Christophe DEBONNE, Véronique DUBAULT, Dominique VOLTZ, Aurélia AZEVEDO, Martial PALLUAU, Catherine LINDECKER jusqu'à 22h20, Raphaël ANGÉ, Patricia KASPERET, Christian NIERMONT, Francis VALENTI, Alban MOSNIER, Danièle CARRIERE et Gilles DELILLE.

DATE D'AFFICHAGE
28 SEP. 2018

ABSENT (S) EXCUSE (S) : /

ABSENT (S) : /

SECRETAIRE DE SEANCE : Dominique VOLTZ

Nombre de Conseillers	
En exercice	29
Nombre de présents	29 à 19h04
	28 à partir de 22h20 - Départ de Catherine LINDECKER
Nombre de votants	29

OBJET : 085/2018 - MOTION CONTRE LE CHANGEMENT D'OUVERTURE ET LA REDUCTION DE SERVICES DU BUREAU DE LA POSTE DE BURES-SUR-YVETTE.

Rapporteur : Jean-François VIGIER

Le CONSEIL MUNICIPAL,

Considérant la suspicion de réorganisation visant à réduire les effectifs du bureau de la Poste de Bures-sur-Yvette, de deux à un seul agent, d'une part, et à fermer l'après-midi le bureau en période estivale pendant 6 semaines au lieu de 3 semaines actuellement, d'autre part,

Considérant le fait qu'à aucun moment la Ville et ses élus n'ont été informés de ce projet, que la Poste n'a mené aucune concertation préalable,

Considérant l'impérieuse nécessité pour la Ville de Bures-sur-Yvette de conserver un service public postal de qualité et de proximité, au service d'une population par ailleurs en augmentation dans le centre-ville,

Considérant les réorganisations successives de la Poste de Bures qui ont toujours conduit à une baisse de la qualité du service,

Considérant les problèmes de distribution du courrier d'une ampleur sans précédent durant l'été, qui pénalisent régulièrement et lourdement les habitants de Bures et qui ne sont toujours pas résorbés à ce jour,

Après en avoir délibéré, à L'UNANIMITÉ,

- Le Conseil Municipal de Bures-sur-Yvette rappelle qu'il s'oppose à toute décision de la Direction régionale de La Poste de modifier les horaires et/ou de supprimer du personnel.

.../...

- Le Conseil Municipal de Bures-sur-Yvette demande à la Direction de la Poste d'entamer des discussions avec la commune dans les meilleurs délais.

La présente motion sera transmise à Monsieur le Directeur Régional du Réseau La Poste et La Banque Postale de l'Essonne, ainsi qu'au Directeur National et à Monsieur le Préfet de l'Essonne.

ID Télétransmission :

091-219101227 - 20180924-DELO85-2018-DE

Date AR Préfecture :

29 SEP. 2018

Fait et délibéré en séance,
Les jours, mois et an que dessus,
et ont signé les membres présents
Pour Extrait Certifié conforme

BURES-SUR-YVETTE, le 27 SEP. 2018

Le Maire,
Jean-François VIGIER

